Envoyé en préfecture le 20/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Publié le 24/10/2022
ID : 029-242900801-20221019-DP2022_023-AU

DÉCISION DU PRÉSIDENT

N°DP2022_023

Objet	**Étude des dynamiques de déplacement des zones d'emplois et prestation d'accompagnement des projets mobilités des employeurs**	
Service	Service Commande Publique	Référent : Amélie BOULCH

Considérant que la CAPLD souhaite mener une étude des dynamiques de déplacements des zones d'emplois ainsi qu'une prestation d'accompagnement des projets mobilités des employeurs,

Considérant qu'un appel public à la concurrence a été publié de 28 juillet 2022 dans le journal d'annonces légales BOAMP ainsi que sur la plateforme Mégalis Bretagne,

Considérant que la date de remise des offres était fixée au 5 septembre 2022 à 12h00 et que 3 offres ont été reçues,

Vu le rapport d'analyses des offres,

Vu l'avis de la commission achat dématérialisée du 14 octobre 2022,

Le président de la Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas,

DECIDE

Article 1: d'attribuer le marché de d'étude des dynamiques de déplacement des zones d'emplois et d'accompagnement des projets mobilités des employeurs à la société EKODEV pour un montant de 37 200,00 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle),

Article 2 : la présente décision sera publiée, et transmise à monsieur le Préfet du Finistère, communiquée à monsieur le Trésorier de Landerneau et rendue exécutoire conformément aux articles L.2131-1 et L.5211-3 du code général des collectivités territoriales.

Article 3 : monsieur le directeur général des services et monsieur le Trésorier de Landerneau, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application de la présente décision.

Signé par : Patrick Leclerc
Date : 19/10/2022
Qualité :
Président-Maire